

RAPPORT FINANCIER 2024

ASSEMBLEE GENERALE – 19 JUIN 2025



Notre association, comme nombre d'organisations associatives, doit faire face à l'évolution du coût de la vie. Après la crise sanitaire, la crise économique fragilise nos finances et nos activités, mettant à l'épreuve un modèle reposant à la fois sur le soutien de partenaires publics et sur nos recettes propres. Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large : selon Le Mouvement associatif et le CNAJEP, près de la moitié des associations connaissent des tensions de trésorerie, accentuées par la baisse des subventions, l'inflation, et la diminution du nombre d'adhérents. Les hausses de charges, notamment énergétiques, et la suppression annoncée de contrats aidés menacent la pérennité des actions. L'ensemble du secteur associatif appelle donc à un soutien renforcé, par la création d'un fonds national dédié, la stabilisation des financements, et un accompagnement des associations dans l'adaptation à ce contexte économique incertain.

Toutefois, c'est avec un certain soulagement que nous avons réussi à présenter un budget prévisionnel 2024 équilibré, rendu possible par la présentation d'un chiffre d'affaires particulièrement élevé pour la MJC Ethic Etapes (MJC EE), comme souligné lors de l'Assemblée Générale 2024. Cet accroissement d'activité effectivement réalisé en 2024, conjuguée à l'expérience et à la gestion rigoureuse des équipes, nous permet aujourd'hui de présenter un compte de résultat excédentaire. Cet excédent contribuera à renforcer nos fonds propres — priorité majeure identifiée pour 2024 — et à anticiper l'évolution de nos besoins en trésorerie afin de couvrir les charges récurrentes de l'association, dont le budget dépassera prochainement les 1,2 million d'euros. Mais qu'en sera-t-il pour 2025 ?

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Quelques éléments de contexte pour lire, comprendre et donner un sens au compte de résultat :

- Lors du précédent exercice, notre association avait enregistré une charge exceptionnelle de 48 556 €, correspondant à un rappel de loyers de la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA) pour les années 2020 à 2022. Cette dépense avait fortement impacté le résultat 2023, mais aucune situation exceptionnelle significative n'est venue impacter l'exercice 2024.
- Des ajustements tarifaires ont par ailleurs été opérés par la MJC Ethic Etapes, avec une revalorisation du tarif individuel de la nuitée et une facturation séparée du petit-déjeuner, générant une hausse du chiffre d'affaires tout en maintenant des conditions accessibles pour les classes de découvertes, en cohérence avec notre mission de démocratisation de l'accès au territoire.
- Le projet international mené cette année avec l'Irlande a été financé à près de 100 % par des fonds européens.
- Nos principaux financeurs, en particulier la Ville d'Amboise et la CCVA, ont renouvelé leur soutien, contribuant à la stabilité de nos ressources.
- Deux départs de salariées ont marqué l'année, l'un lié à un départ en retraite, l'autre à une inaptitude professionnelle, générant un coût important pris en charge dans le respect de notre engagement envers le bien-être au travail. Fidèles à nos valeurs, nous poursuivons par ailleurs nos efforts pour favoriser la montée en compétences de nos équipes ainsi que des habitants (jeunes, demandeurs d'emploi), à travers des dispositifs de formation professionnelle, l'accueil de stagiaires et l'apprentissage.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

Le résultat de l'exercice 2024 présente **un solde positif de 17 893 €**.

Ce résultat est à mettre en perspective des soldes négatifs de nos 2 précédents exercices (-18 203 € et -64 263 €).

Si, à l'échelle de l'économie d'un particulier, ce montant apparaît comme significatif, il ne représente cependant que **1.48%** de nos produits, ce qui équivaudrait à une augmentation de 22.50 € pour un salaire de 1 500 €.

Ce résultat correspond à un **total de charges 2024 de 1 193 819 €** et d'un **total de produits de 1 211 712 €**.

En complément, il est intéressant de signifier que le format économique et de fonctionnement de la MJC EE semble idéal, cette année nous présentons un excédent de 5 066 € (il était de - 26 863 € en 2023) alors que le résultat d'exercice pour la MJC CS est de 12 827 € (il était de 8 660 € en 2023).

NOS SEUILS INTERMÉDIAIRES DE GESTION

- Notre association présente **un résultat d'exploitation positif de 9 783 €**, ce qui est un bon signe. Ce résultat témoigne du fait que notre activité, en l'état, est économiquement viable et que nos ressources sont gérées de manière adaptée.
- Notre **résultat financier est de 2 054 €**. Il s'agit uniquement de produits liés à des intérêts sur des comptes financiers, principalement nos livrets d'épargne et nos comptes à termes.
- Notre **résultat exceptionnel est de 6 055 €**. Nos produits exceptionnels pour cet exercice sont principalement composés de la quote-part des subventions d'investissement affectées à cet exercice (1 055 €) et d'une reprise de provisions de risques liées à des charges sociales potentiellement dues et qui ne seront plus recouvrées. Cette année, aucune charge exceptionnelle n'impacte le compte de résultat (elles représentaient un montant cumulé de 56 556 € en 2023).

NOS CHARGES

Nos charges viennent s'établir à **1 193 819 €** soit **+8 056 €** en comparaison à l'exercice précédent.

1. Les coûts salariaux : la principale charge associative

Les rémunérations de personnels s'élèvent à 640 391 € soit 53.64% des charges. Dans les charges de salaires, nous entendons les salaires brutes et charges associées (comptes 64) + le coût de la mise à disposition de personnel extérieur (Direction + animateurs FRMJC - compte 62) + impôts et taxes liés à la rémunération (comptes 63).

- Cette dépense est majorée de 39 751 € en comparaison à l'exercice précédent
- Elle représentait 50.65% des charges en 2023
- Pour rappel, la dépense des salaires était estimée à 680 120 € dans le budget prévisionnel 2024 soit une baisse de 39 729 €.

	MJC AMBOISE		MJC EE		MJC CS	
Charges de personnel	640 391 €	+ 6,62%	209 870 €	+ 18,74%	430 521 €	+ 1,56%

- Une forte hausse des dépenses salariales pour la MJC EE (+33 127 €) :
 - ☒ Une hausse de la valeur du point conventionnel
 - ☒ 2 salariées prises en compte sur 12 mois au lieu de 10 (embauche en mars 2023)
 - ☒ Revalorisation financière de la responsable de l'hébergement (nouvelles missions et responsabilités)
 - ☒ Un seuil d'exonération des taxes salariales atteint donc davantage de reste à charges
 - ☒ Une salariée complémentaire pour l'accueil sur 10 mois plutôt que 8.
- Une hausse des dépenses salariales plus modérée pour la MJC CS (+ 6 624 €) :
 - ☒ Une hausse de la valeur du point conventionnel
 - ☒ Une politique stricte liée aux remplacements
 - ☒ Un seuil d'exonération des taxes salariales atteint donc davantage de reste à charges

2. Les charges de fonctionnement

Les charges liées au fonctionnement des activités s'élèvent à 544 406 € soit 45.6% des charges associatives. Elles sont composées des comptes d'achats (comptes 60), des services extérieurs (comptes 61) et des autres services extérieurs (comptes 62 – hors mise à disposition de personnel extérieur).

- Cette dépense est majorée de 35 106 € en comparaison à l'exercice précédent
- Elle représentait 42.95% en 2023
- Pour rappel, les charges de fonctionnement étaient estimées à 592 810 € dans le budget prévisionnel 2024 soit une baisse de 48 404 €.

	MJC AMBOISE		MJC EE		MJC CS	
Charges de fonctionnement	544 406 €	+ 6,89%	272 371 €	- 2,70%	272 035 €	+ 18,60%



- Une baisse des dépenses de fonctionnement pour la MJC EE (- 7 561 €) :
 - ☑ Moins d'achats (- 8071 €)
 - Moins de prestations de services (blanchisserie, entretien des locaux, pas de gardiennage supplémentaire) : - 9 179 €
 - Moins d'achats alimentaires (fournitures + prestation traiteur) : -2 300 €
 - Maintien des dépenses des énergies
 - Plus de petit équipement et de fournitures administratives (frais de siège)
 - ☑ Moins de services extérieurs (- 1 809 €)
 - Maintien de la location de l'établissement à 45 000 € par an
 - Plus de location matériel et d'entretien matériel (frais de siège)
 - Légère hausse des maintenances, de l'assurance et de la documentation générale (frais de siège)
 - ☑ Une hausse des autres services extérieurs (+ 2 319 €)
 - Etude « auberge collective » : 710 €
 - Hausse des honoraires de commissaire aux comptes (frais de siège)
 - Légère hausse des frais postaux, des frais bancaires, de la téléphonie et des cotisations extérieurs (frais de siège)
- Une hausse des dépenses de fonctionnement pour la MJC CS (+ 42 66 €) :
 - ☑ Plus d'achats (+ 29 029 €)
 - Une avance des dépenses liées aux deux séjours internationaux compensées par un remboursement sur factures
 - Une hausse des prestations animateurs techniciens liée aux événements pour les 60 ans de l'association
 - Maintien des dépenses des énergies
 - Plus de petit équipement et de fournitures administratives (frais de siège)
 - ☑ Plus de services extérieurs (+ 8 224 €)
 - Maintien de la location de locaux
 - Plus de location matériel et d'entretien matériel (frais de siège)
 - Une forte hausse de location de matériel liée aux locations de véhicules d'été dues à la panne de deux de nos véhicules
 - Moins d'entretien immobilier
 - Légère hausse des maintenances, de l'assurance et de la documentation générale (frais de siège)
 - ☑ Une hausse des autres services extérieurs (+ 5 413 €)
 - Hausse des honoraires de commissaire aux comptes (frais de siège)
 - Légère hausse des frais postaux, des frais bancaires, de la téléphonie et des cotisations extérieurs (frais de siège)

3. Les charges d'amortissements

Les charges d'amortissement s'élèvent à 6 487 € soit 0.54% des charges associatives. Pour 2024, elles sont composées uniquement des comptes d'amortissement immobilisations corporelles (comptes 68), c'est-à-dire le coût restant des achats amortis sur plusieurs années.

- Cette dépense est minorée de 4 209 € en comparaison à l'exercice précédent
- Elle représentait 0.90% en 2023
- Pour rappel, la dépense des salaires était estimée à 16 900 € dans le budget prévisionnel 2024 soit une baisse de 10 413 €. Elles étaient également composées des amortissements immobilisations corporelles mais également d'une provision retraite de 6 900 €.

	MJC AMBOISE		MJC EE		MJC CS	
Amortissement	5 189 €	- 39.35%	1 297 €	- 39.36%	5 189 €	- 39.35%

Il est à noter que nos charges en amortissement diminuent encore, ce qui diminue le total des charges associatives mais démontre les inquiétudes associatives à se permettre d'investir.

NOS PRODUITS



Nos produits viennent s'établir à 1 211 712 € soit **+ 44 152 €** en comparaison à l'exercice précédent.

1. Le chiffre d'affaires

Les ventes d'activités et de services s'élèvent à 622 616 € soit 51.38% des produits associatifs. Le chiffre d'affaires concerne dans ce document essentiellement les ventes (comptes 70 – hors Prestations de service CAF) auxquelles s'ajoute le remboursement des avances internationales par notre partenaire pour les séjours avec les Irlandais (23 499.73 € comptabilisés en compte 79).

- Cette ressource associative est majorée de 60 240 € en comparaison à l'exercice précédent
- Elle représentait 48.17% des charges en 2023
- Pour rappel, le produit des ventes était estimé à 662 440 € dans le budget prévisionnel 2024 soit une baisse de 39 824 €.

	MJC AMBOISE		MJC EE		MJC CS	
Chiffres d'affaires	622 616 €	+ 10.71%	494 332 €	+ 21.56%	128 284 €	+ 8.20%

- Un chiffre d'affaires en forte hausse pour la MJC EE (+37 484 €) :
 - ✓ Une hausse des tarifs des chambres réalisées en cours d'année
 - ✓ Une hausse des tarifs repas réalisés en cours d'année
 - ✓ Aucune gratuité adulte pour les groupes scolaires décidée en cours d'année
 - ✓ De nouveaux services payants (gouters, boutique...)
- Un chiffre d'affaires en hausse pour la MJC CS (+ 22 756 €) :
 - ✓ Des activités payantes plus nombreuses pour l'action sociale
 - ✓ Un projet international très bien financé

2. Les financeurs

Le soutien des financeurs s'élève à 509 203 € soit 42.02% des produits associatifs. Ces produits correspondent à toutes les subventions et prestations de services de l'État, la Région, le Département, la Ville, la CCVA, la CAF et autres. Ils ne concernent pas les aides aux postes qui représentent un paragraphe à part entière dans ce document.

- Cette ressource associative est supérieure de + 12 767 € en comparaison à l'exercice précédent
- Elle représentait 42.53% en 2023
- Pour rappel, les aides des financeurs étaient estimées à 567 297 € dans le budget prévisionnel 2024 soit une baisse de 58 094 €.

	MJC AMBOISE		MJC EE		MJC CS	
Financeurs	509 203 €	+ 2.57%	- 25 000 €	XX	534 203 €	+ 7.61%

- Un impact négatif pour la MJC EE :
 - ✓ Le montant des aides financeurs est négatif de -25 000 € car nous avons valorisé dans ce compte le remboursement d'une subvention perçue par la MJC de la CCVA.
- Une hausse des dépenses de fonctionnement pour la MJC CS (+ 37 767 €) :
 - ✓ L'ETAT finance moins les projets 2024 – perte de 2 600 €, correspondant à des appels à projet moins financés mais un soutien par convention pluriannuelle constant maintenu
 - ✓ La REGION/ DEPARTEMENT finance davantage les projets 2024 (+6 200 €) – la Région a financé les vacances apprenantes 2024 (ce financement était attribué à l'État en 2023)
 - ✓ Si le soutien de la ville d'Amboise est valorisé à hauteur de 216 200 € (160 000 € en 2023), cette somme est à pondérer puisque près de 30 000 € correspond à un financement qui aurait dû concerner 2023
 - ✓ La CCVA finance le projet dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle à montant fixe
 - ✓ Le montant versé par la CAF est inférieur en 2024 (143 001 €) que pour l'année 2023 (166 802 €). Cette information est à pondérer puisque des reliquats ont influencé les écritures 2023 et des projets ne sont plus d'actualité en 2024 (perte de la PS Jeunes qui représentait encore 21 925 € en 2023 contre 11 904 € en 2024)
 - ✓ Les autres financements 2 779 € en 2024 (0 € en 2023) concerne principalement un dossier déposé en 2023

3. Les aides aux postes

Les aides aux postes s'élèvent à 42 868 € soit 3.54% des produits associatifs.

Pour 2024, elles sont composées des Parcours Emploi Compétences (PEC), des financements adulte-relais et des Fonjep.

- Cette ressource est minorée de 33 874 € en comparaison à l'exercice précédent
- Elle représentait 6.57% en 2023
- Pour rappel, les aides aux postes étaient estimées à 59 420 € dans le budget prévisionnel 2024 soit une baisse de 16 552 €.

	MJC AMBOISE		MJC EE		MJC CS	
Aides aux postes	42 868 €	- 44.14%	1151 €	- 91.25%	41 717 €	- 34.39%

- Des aides aux postes en forte baisse pour la MJC EE (- 12 008 €) :
 - ☒ La seule aide aux postes concernant cette structure concerne la fin de PEC pour deux salariées soit 1 151€
- Des aides aux postes en forte baisse pour la MJC CS (- 21 866 €) :
 - ☒ Une perte de 9 693 € concernant l'aide adulte relais relative au temps de remplacement du médiateur en arrêt de travail
 - ☒ Une perte de 6 126 € de PEC – Pas de contrat aidé en 2024
 - ☒ Une perte de 6 047 de Fonjep

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

En annexe du projet de l'experte comptable, nous valorisons le bénévolat et les contributions volontaires des collectivités territoriales.

- Le bénévolat, au sein de notre association, est valorisé à hauteur de 1 560 €. Il était valorisé à hauteur de 1 820 € en 2023, ce qui constitue un indicateur à notre difficulté de mobiliser des forces bénévoles pour nos actions, qui pourtant ne pourraient être maintenues en cas de défection de militance bénévole.
Ce montant, calculé a minima, a fait l'objet d'un travail d'identification et de chiffrage en prenant comme base le taux horaire du SMIC chargé. Ainsi, les temps d'instances, de représentation, les groupes de travail, les commissions, festivals et autres événements sur lesquels des bénévoles s'engagent, ont pu faire l'objet d'un décompte.
- La mise à disposition des locaux du siège social à la Verrerie est valorisée à hauteur de 7 085 € et le centre culturel à hauteur de 20 119 € (correspondant aux valeurs 2023).
- L'entretien des locaux de la Verrerie est assuré par un agent de la ville, la valorisation de cette mise à disposition est valorisée à 20 442 €.

CONCLUSION

Bien qu'il soit rassurant de présenter un compte de résultat excédentaire, la situation n'en appelle pas moins à la vigilance. Notre résultat de +17k€ doit être remis en perspective en tenant en compte d'un très faible niveau investissement matériel et d'une gestion très stricte qui ne pourra pas être maintenue sur la durée sans infecter le sentiment d'appartenance et le bien-être des équipes.

Par ailleurs, nous souhaitons souligner que les équipes poussent au maximum l'exploitation de nos différents espaces afin de maximiser d'une part, l'offre au public et d'autre part, nos ressources financières. Cependant, nous avons atteint les limites de nos équipements actuels et nos marges de progression en la matière ne sont plus significatives. Cela implique, à terme, que les difficultés que nous avons traversées lors des précédents exercices sont, à défaut d'une évolution dans l'attribution de nos moyens, appelées à se reproduire.

COMPTE DE BILAN AU 31/12/2024

Photographie à un instant T du patrimoine de l'association, notre situation s'établit, au 31 décembre 2024 à 445 071 €.



L'essentiel de notre actif se compose de nos disponibilités et de nos créances pour lesquelles nous constatons une baisse des disponibilités (-55 824 €) pour davantage de créances (+68 356 €).

- Nos disponibilités étaient, au 31 décembre 2024 de 227 599 €
- Nos créances étaient pour leur part composées de subventions à percevoir, de produits à recevoir, des créances clients...

Au niveau de nos immobilisations, une partie importante de nos investissements sont déjà amortis. Les amortissements en cours se composent essentiellement de matériel pédagogique, de travaux immobiliers (mise aux normes électrique notamment), de matériel informatique, de mobilier mais aussi de cautions versées.

Notre passif se compose pour partie de nos fonds propres qui, avec l'affectation du résultat 2024 viennent atteindre les 72 139 € ce qui correspond à 22 jours d'avance de charges (16 jours au 31/12/23) ou encore 1.4 mois de couverture des salaires là où la recommandation est d'avoir au minimum 3 mois d'avance. Si notre situation va en s'améliorant, elle n'en reste pas moins précaire qui plus est au regard des évolutions salariales attendues sur la branche au 1er janvier 2025 (+2%).

Nos provisions se composent des retraites (21 336 €) et de la provision pour risque de 30 k€.

Enfin, une part importante de nos dettes correspondent :

- A de l'emprunt mobilier : 8 398 € (-2 963 €)
- Aux acomptes clients reçus : 93 034 € (+19 670 €)
- Aux dettes fournisseurs : 95 692 € (-12 630 €)
- Aux charges sociales à payer (provisions congés payés et des cotisations sociales) : 69 096 € (-17 292 €)

Enfin, nous avons une part importante de produits constatés d'avance qui correspond notamment aux cotisations réglées avant janvier 2025 pour des activités qui auront lieu sur la partie de saison 2025.

ADHESIONS 2025

Pour cette année encore, les membres du Conseil d'Administration proposent unanimement de ne pas modifier les montants des adhésions 2024.

- | | |
|--|-------------------------------------|
| - Adhésion individuelle -20 ans : | 5 € |
| - Adhésion individuelle + 20 ans : | 10 € |
| - Adhésion individuelle été (juillet / août) : | 2 € |
| - Adhésion familiale (même foyer/adresse) : | 12 € |
| - Adhésion partenaire / groupe : | 35 € |
| - Adhésion individuelle MJC EE : | 0.60 € / pers / nuit (seuil à 10 €) |
| - Adhésion bénévole d'atelier : | 0 € / 2 € / 10 € |

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Notre budget prévisionnel 2025, à l'équilibre avoisine les 1.25 million d'€.

Les charges et les produits viennent effectivement s'équilibrer à hauteur de 1 250 825 €.

Nos charges augmentent de 57 006 € ce qui représente une augmentation de 4.78%.

- Les achats vont augmenter, phénomène principalement lié à l'augmentation d'activité attendu de la MJC Ethic Etapes
- Les montants des services extérieurs seront moins élevés – une attention particulière sera menée sur les charges affectées notamment au projet MJC Centre social
- Le coût salarial va significativement augmenter, phénomène notamment lié au remplacement des salariés qui ont été en arrêt et qui n'avaient pas été remplacés
- Le montant des dotations a également été réévalué puisqu'une dotation retraite sera valorisée en 2025 et nous devons réaliser des achats qui passeront en amortissement.

Nos produits augmentent de 39 113 € ce qui représente une augmentation de 3.23%.

- Les ventes vont augmenter, phénomène principalement lié à l'augmentation d'activité attendu de la MJC Ethic Etapes
- Subventions – un travail de consolidation et de développement devra être réalisé, nous enregistrons néanmoins une perte d'une aide adulte relais (+/- 25 000 €) et d'un Fonjep (7 500 €)
- Le montant des adhésions et des produits de gestion courante est réévalué, relatif à un phénomène de développement d'activité



Si nous équilibrons le budget prévisionnel de cet exercice, il n'en reste pas moins que, à défaut d'évolution de nos ressources et comme évoquée lors du précédent rapport financier, notre situation financière pourrait redevenir critique à moyen terme. En effet, les indicateurs économiques témoignent d'une augmentation constante des charges que ce soient des fluides, des loyers ou encore des salaires.

Effectivement, de nécessaires accords de notre branche professionnelle devant assurer à nos équipes le maintien de leur pouvoir d'achat sont déjà actés. Ainsi, au 1er janvier 2026, les plus bas salaires évolueront d'un minimum 1,1%. De plus, il n'est pas illogique de prendre en compte dès maintenant l'austérité économique de nos partenaires financeurs qui vont probablement peu à peu se désengager des projets, situation pour laquelle nous devons poursuivre le développement d'appels à projet qui ne nous permettra pas de nous projeter sereinement à moyens termes.

Si une partie de ces augmentations pourraient être couverte par l'évolution de nos tarifs d'activités, cela pose à terme la question de leur accessibilité au plus grand nombre, nonobstant les diverses mesures (réduction) et dispositifs (cotisations solidaires) que nous mettons en place. Par ailleurs, un certain nombre de missions ne sont adossées qu'à des soutiens venant des collectivités. Dans la mesure où ces soutiens viendraient à ne pas accompagner les évolutions de ces coûts de postes, il nous appartiendra de faire des choix en termes de services et d'actions sur nos territoires.

Nous souhaitons malgré tout conclure sur une note d'optimisme. Nous sommes confiants dans la qualité d'écoute et de partenariat que nous avons avec nos partenaires et notamment la ville d'Amboise ou encore la CCVA, la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales. Nous mesurons la considération qui est accordée aux MJC et plus globalement à l'éducation populaire. Nous souhaitons aussi souligner le professionnalisme, le sens du projet et la responsabilité de nos équipes qui savent se montrer créatives et exigeantes sans jamais perdre le sens du projet.

Nous concluons ce rapport avec des remerciements particuliers pour notre comptable, Mme Pascale Fouassier, partie pour une retraite bien méritée après avoir tenu la comptabilité de l'association pendant plus de 14 ans. Nous voulons aussi remercier l'ensemble des équipes aux fonctions administratives internes et externes, les élus locaux, les partenaires pour le soutien apporté à l'ensemble des acteurs de la MJC, professionnels comme bénévoles, dans la réalisation de notre projet associatif.



ANNEXES

COMPTES DE RESULTAT 2023/2025

ASSEMBLEE GENERALE - 19 JUIN 2025



		PREV 2025			2024			2023		
		MJC EEIDO	MJC CS	ASSO	MJC EEIDO	MJC CS	ASSO	MJC EEIDO	MJC CS	ASSO
60	Achats	199 915 €	184 300 €	384 215 €	176 248 €	181 118 €	357 366 €	184 319 €	152 089 €	336 407 €
61	Services extérieurs	80 780 €	42 820 €	123 600 €	74 939 €	57 165 €	132 103 €	76 748 €	48 941 €	125 688 €
62	Autres serv. extérieurs	35 672 €	78 318 €	113 990 €	31 184 €	96 927 €	128 111 €	28 865 €	87 006 €	115 871 €
63	Impôts et taxes	3 620 €	6 380 €	10 000 €	6 593 €	11 226 €	17 820 €	4 044 €	6 766 €	10 810 €
64	Charges de personnel	218 828 €	385 792 €	604 620 €	193 277 €	356 120 €	549 397 €	162 699 €	358 464 €	521 164 €
65	Autres ch. Gestion courante	90 €	710 €	800 €	373 €	1 820 €	2 193 €	422 €	7 592 €	8 014 €
68	Dotations	3 600 €	9 400 €	13 000 €	1 297 €	5 189 €	6 487 €	2 139 €	8 556 €	10 695 €
	TOTAL Ch. D'exploitation	542 505 €	707 720 €	1 250 225 €	483 911 €	709 565 €	1 193 476 €	459 235 €	669 413 €	1 128 648 €
70	Ventes et Prestations de service (dont CAF)	537 025 €	247 250 €	784 275 €	494 330 €	267 095 €	761 425 €	456 848 €	269 698 €	726 546 €
74	Subventions d'exploitation	0 €	454 450 €	454 450 €	-23 849 €	437 111 €	413 262 €	13 159 €	397 022 €	410 182 €
75	Adhésions /Produits de gestion courante	5 600 €	6 500 €	12 100 €	4 201 €	5 034 €	9 235 €	6 767 €	6 112 €	12 879 €
78	Reprises sur provisions	0 €	0 €	0 €	5 526 €	9 408 €	14 934 €	2 721 €	5 283 €	8 004 €
79	Transferts de charges	0 €	0 €	0 €	3 521 €	883 €	4 404 €	0 €	5 159 €	5 159 €
	TOTAL Prod. D'exploitation	542 625 €	708 200 €	1 250 825 €	483 729 €	719 531 €	1 203 260 €	479 495 €	683 275 €	1 162 770 €
	RESULTAT D'EXPLOITATION	120 €	480 €	600 €	-182 €	9 966 €	9 784 €	20 260 €	13 862 €	34 122 €
66	Charges financières	120 €	480 €	600 €	58 €	284 €	343 €	126 €	433 €	559 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €	2 006 €	391 €	2 397 €	1 559 €	2 €	1 560 €
	RESULTAT FINANCIER	-120 €	-480 €	-600 €	1 948 €	107 €	2 054 €	1 432 €	-431 €	1 001 €
67	Charges exceptionnelles / Prov	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	48 556 €	0 €	48 556 €
68	Dotations Risques Exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	8 000 €	8 000 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	443 €	612 €	1 055 €	0 €	3 230 €	3 230 €
78	Repr. Prov. Risques except.	0 €	0 €	0 €	2 857 €	2 143 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €	0 €	0 €	3 300 €	2 755 €	6 055 €	-48 556 €	-4 770 €	-53 326 €
	TOTAL CHARGES	542 625 €	708 200 €	1 250 825 €	483 969 €	709 849 €	1 193 819 €	507 917 €	677 846 €	1 185 763 €
	TOTAL PRODUITS	542 625 €	708 200 €	1 250 825 €	489 035 €	722 677 €	1 211 712 €	481 054 €	686 506 €	1 167 560 €
	RESULTAT D'EXERCICE	0 €	0 €	0 €	5 066 €	12 827 €	17 893 €	-26 863 €	8 660 €	-18 203 €

BILAN 2024

ASSEMBLEE GENERALE – 19 JUIN 2025



		ACTIF 2024			2023	PASSIF 2024		2023	
		Brut	Amort.	Net	Net		Montant	Montant	
INVESTISSEMENTS	ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES			RESSOURCES PERMANENTES
	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €	Report à nouveau	54 246 €	72 449 €	
	Immobilisations corporelles	123 764 €	105 631 €	18 133 €	20 134 €	Résultat de l'exercice	17 893 €	-18 203 €	
	Immobilisations financières	153 €	0 €	153 €	153 €	Fonds propres	72 139 €	54 246 €	
	Autres immob. financières	1 636 €	0 €	1 636 €	1 636 €	Subvention d'investissement	1 860 €	2 916 €	
	TOTAL	125 553 €	105 631 €	19 922 €	21 923 €	TOTAL	74 000 €	57 162 €	
STOCKS	ACTIF CIRCULANT (1)					PROVISIONS			RISQUES ENCOURS
	Stocks	1 675 €	0 €	1 675 €	0 €	Prov. Pour risque et charges	51 546 €	71 480 €	
CREANCES TREASORERIE	Avances et acomptes	1 484 €	0 €	1 484 €	935 €	TOTAL	51 546 €	71 480 €	RESSOURCES REMBOURSABLES
	Créances	187 203 €	0 €	187 203 €	118 847 €	DETTES			
	Valeurs mob de placement	0 €	0 €	0 €	0 €	Emprunts et dettes	8 398 €	11 362 €	
	Disponibilité	227 599 €	0 €	227 599 €	283 423 €	Avances et acomptes reçus	93 034 €	73 364 €	
	TOTAL	417 961 €	0 €	417 961 €	403 205 €	Dettes fournisseurs	95 692 €	83 061 €	
	COMPTES DE REGULARISATION (2)					Dettes fiscales et sociales	69 096 €	86 388 €	
	Charges constatées d'avance	7 188 €	0 €	7 188 €	13 212 €				
	TOTAL	7 188 €	0 €	7 188 €	13 212 €				
						Produits constatés d'avance	50 935 €	53 169 €	
		TOTAL (1+2)	425 149 €	0 €	425 149 €	416 416 €	TOTAL	319 525 €	
	TOTAL ACTIF	550 702 €	105 631 €	445 071 €	438 339 €	TOTAL PASSIF	445 071 €	438 339 €	